

Signature du consommateur « je déclare et reconnais expressément avoir lu et accepté l'ensemble des informations énoncées devant et au dos de ce document ».

GROUPE LAUGIL

S.F.T.E

INA.

ATTESTATION

55 7/8

Je soussigné : M. CORDENY Clement

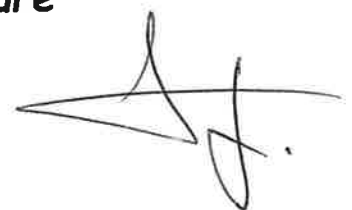
Atteste que le domicile situé : Les Chanoncy

Dont, je suis le propriétaire ou le locataire est achevé depuis plus de deux ans.

Fait à Paris

Le 12/05/2024

Signature



**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
TRAITEMENT DES EAUX**

Bon de Commande

3148

SFTE - Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650

13681 Aubagne Cedex

Tel : 0 820 807 808 - Fax. 04 91 35 65 21 - Email : laugil@laugil.com

391 953 023 RCS - TVA intracommunautaire FR 55 391 953 023 - APE 4673A - SAS - Capital : 73 937,77

REPRESENTANT:

VENTE EN FOIRE:

Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou un salon

CLIENT

Nom : Colson Prénom : Clément

Adresse : 20 Rue A. de la Chapelle 95000 Clichy-sous-Bois

Code postal : 13119 Ville : Aix-en-Provence

Téléphone : 03 64 12 24 12 Portable : E-mail : 116.PCC.ORDRE@univ-lyon3.fr

Fait le : 12/03/2011 à : 10h00

Caractéristiques essentielles du bien :

Suivant documentation ci-jointe présentée et remise ce jour indiqué ci-dessus avec le présent document.

[illegible]

Délai de livraison du bien : 13

Modalités de livraison : le matériel commandé vous sera livré par notre propre société ou par l'un de ses sous-traitants.

Modalités d'exécution du contrat : notre société, ou l'un de nos sous-traitants procédera à l'installation du matériel, à sa mise en service

Financement

Identité de l'établissement prêteur (nom et RCS)..... **SAF 700 2 105** ☐ Par chèque

Montant du crédit : 6 400 000 000

Taux effectif global : 4,60 % Taux nominal : 4,00 % ☒ Carte bancaire

Nombre de mois : 120 En mensualités de : 1000 Montant de l'acompte : 1000

Nombre de jours avant première échéance : 180 Jours

Modalités de paiement

☐ **Par chèque**

En espèces

Carte bancaire

Montant de l'acompte

Le solde à la livraison :

BON POUR ACCORD : je soussigné(e) _____

déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions figurant ci-dessus et au dos de ce document.

Fait le : _____ à : _____

Signature du consommateur « bon pour commande du matériel sus énoncé dans les conditions prévues aux termes des informations Précontractuelles dont je reconnais expressément avoir pris connaissance au préalable ».

N° de dossier de l'Emprunteur :

Souscrit auprès de BNP Paribas Personal Finance, ci-après dénommé le prêteur -
Etablissement de crédit - SA au capital de 546 601 552 euros - 542 097 902 R.C.S Paris
Siège social : 1, boulevard Haussman - 75009 Paris
N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr)

L'Emprunteur/L'Acheteur ci-après dénommé l' « Emprunteur » ou l' « Acheteur » :

Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Adresse :

Le Vendeur ou le Prestataire de service :

Nom vendeur :

Numéro vendeur :

Nature juridique :

Capital social :

dont le siège social est :

SAS SFTE
techniparc de la bastidonne
chemin de l'aumône vieille
13681 AUBAGNE CEDEX
siret : 391 953 023 00044

Numéro Siren :

Ville RCS :

Description de (des) bien(s) ou de la (des) prestation(s) de services :

Le descriptif doit être suffisamment détaillé et doit correspondre à ce qui est indiqué dans le bon de commande ainsi que dans le contrat de crédit.

Le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service, après avoir été informé par le Prêteur de l'acceptation du crédit dans le délai visé à l'article L. 312-52 du code de la consommation, certifie sous sa responsabilité :

- Que la livraison du bien à l'Acheteur et/ou la réalisation de la prestation de service a été réalisée conformément au contrat de vente conclu par ce dernier.
- Que l'offre de contrat de « crédit accessoire à une vente » a été signée par l'Emprunteur :
 - ☐ dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service ou en foire et salon.
 - Que dans le cadre d'une vente réalisée dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service l'Acheteur : ☐ a demandé ☐ n'a pas demandé
 - à être livré immédiatement dans les conditions prévues aux articles L. 312-47 et R. 312-20 du Code de la consommation, ramenant le délai de rétractation à la date de livraison du bien et/ou de la réalisation de la prestation de service, lequel ne peut jamais être inférieur à 3 jours ou excéder 14 jours.
- ☒ au domicile de l'Emprunteur ou dans tout autre lieu que l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service.
- ☐ par une technique de communication à distance (en Vente à Distance).
- Que le montant du versement comptant a été intégralement versé par l'Acheteur.

En conséquence, le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service :

- demande au Prêteur de procéder à la mise à disposition des fonds d'un montant de euros au titre du contrat de crédit ci-dessus référencé.
- se reconnaît responsable et s'engage à rembourser le Prêteur, à sa première demande, à concurrence du montant total du financement et de toutes autres sommes stipulées au contrat de vente signé par l'Acheteur :
 - au cas où les stipulations ci-dessus n'auraient pas été respectées.
 - en cas d'inexactitude dans les informations mentionnées sur l'offre du contrat de vente ainsi que sur les présentes, ou tout autre document.

Fait à :

Date :

Signature de Vendeur
ou du Prestataire de service :

Cachet Commercial
SAS SFTE

techniparc de la bastidonne
chemin de l'aumône vieille
13681 AUBAGNE CEDEX
siret : 391 953 023 00044

ATTESTATION DE LIVRAISON

L'Emprunteur/Acheteur reconnaît en signant la présente attestation sans réserve :

- que la livraison du bien et/ou la fourniture de la prestation de service ci-dessus désigné(e) a été pleinement effectuée conformément au contrat principal de vente préalablement conclu avec le Vendeur ou le Prestataire de service ;
- que cette livraison ou fourniture est intervenue le :

Il reconnaît que conformément à l'article L. 312-48 du code de la consommation ses obligations au titre du contrat de « crédit accessoire à une vente » ci-dessus référencé prennent effet à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation de service. En conséquence, il demande au Prêteur, par la signature de la présente attestation et en sa qualité d'Emprunteur, de procéder à la mise à disposition des fonds au titre dudit contrat de « crédit accessoire à une vente ».

Fait à :

Date :

Signature Emprunteur :